

Juin 2023

N°25



L'innovation sociale au service du plein emploi solidaire

On déchiffre

Le secteur associatif
en péril à cause de
l'inflation

P.21

Hommages à

Catherine
et Dominique

P.23

Évènement

Congrès national FAS
2024 sur le travail social

P.25



Fédération
des acteurs de
la solidarité

- 02 **EN CHIFFRES**
Zoom sur le Programme SEVE Emploi
- 03 **ÉDITORIAL**
4 questions à Nathalie Latour
- 04 **ACTUALITÉS**
Pascal Brice fait le bilan
- 06 **EN RÉGIONS**
- 08 **3 QUESTIONS À...**
Karim Zarkouti
- 09 **VRAI / FAUX**
sur le travail social
- 10 **GRAND ANGLE**
Le Projet fédéral en action
- 12 **SUR LE TERRAIN**
Reportages fonds FDJ
- 14 **LA FAS S'ENGAGE**
pour une transformation écologique et solidaire
- 16 **ZOOM SUR...**
le service Vie Fédérale de la FAS
- 18 **DÉCRYPTAGE**
Rapport du défenseur des droits et ESS
- 20 **L'INFO EN +**
Lancement de TZNR
- 21 **ON DÉCHIFFRE**
Le secteur associatif en péril à cause de l'inflation
- 22 **UN TOUR EN EUROPE**
La FAS au forum de la FEANTSA
- 23 **HOMMAGES À...**
Catherine et Dominique
- 24 **CONTRIBUTION**
de la FAS au Livre Blanc du travail social
- 25 **ÉVÈNEMENT**
Congrès national FAS 2024 sur le travail social
- 26 **ÉVÈNEMENT**
Journée nationale addiction le 16 octobre

F - N°25 • JUIN 2023

LE TRIMESTRIEL DES ADHÉRENTS DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ
78, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris
Tél.: 01 48 01 82 00
www.federationsolidarite.org
contact@federationsolidarite.org

- Directrice de la publication : Nathalie Latour
- Rédactrice en chef : Laure Kuntzinger
- Rédactrice en chef adjointe : Audrey Perona - Coral
- Directeur de création : Bruno Franceschini/Moka
- Impression : Corep Paris Malesherbes
- Ont participé à ce numéro : Charlotte Abello, Emmanuel Bougras, Rémi Boura, Nicolas Coste, Adèle Croise, Nathalie Crouzet, Antoine Decoster, Coline Derrey-Favre, Jean-Sébastien Deston, Sophia D'oliveira-Rouxel, Patricia Erb, Bertrand Garrigue-Guyonnaud, Tiphaine Guérin, Najid Ghorzi, Mehrak Habibi, Julien Jaulin, Laure Kuntzinger, Nathalie Latour, Pierre-Yves L'her, Julien Leberre, Enora Ménard, Audrey Perona-Coral, Marie Poussier, Chloé Rabs, Olivier Simon, Tiffany Thirolle, Elvire Ticchioni, Tsvetomir Tsvetanov, Karim Zarkout.



En chiffres



Zoom sur le Programme SEVE Emploi



Le programme SEVE Emploi a vu le jour à l'initiative de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) avec pour objectif de faire de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) une solution pour des recrutements réussis et une réponse au chômage de longue durée. Déployé depuis 2016, le programme permet de répondre aux besoins de recrutement des employeurs sur leur territoire, tout en apportant une solution d'emploi durable aux personnes très éloignées du marché du travail. Accompagnée par des professionnels de la médiation active, SEVE Emploi a pour objec-

tif de permettre aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) de construire une offre de service RH destinée aux TPE - PME de leur territoire. Cette évolution dans les pratiques des SIAE vient répondre à deux besoins : renforcer les chances d'accès à l'emploi durable des salarié-e-s en transition professionnelle et accompagner les employeurs à répondre à leurs besoins de recrutement (non pourvus et/ou non identifiés).

+ POUR EN SAVOIR PLUS :
WWW.SEVE-EMPLOI.COM

 Une équipe nationale et 13 animateur-ric-es en région	 42 formateur-ric-es en médiation active (dont 22 sont issu-e-s de SIAE SEVE)	 260 SIAE formées à la médiation active sur 13 régions, depuis 2016
 1188 journées de formation sur site	 1334 utilisateur-ric-es de la plateforme de formation en ligne	

Éditorial

« Le plein emploi sera solidaire ou ne sera pas »

4 questions à Nathalie Latour, directrice générale de la FAS

La FAS partage-t-elle l'objectif de plein emploi du gouvernement à l'horizon 2027 ?

Tout dépend de la définition du plein emploi, qui doit être solidaire. Si c'est un levier d'action collective pour ne laisser personne au bord de la route et faire reculer la précarité, la Fédération partage cette volonté. En revanche, proposer un accès à des emplois insuffisamment payés reviendrait à ajouter de la précarité à la précarité.

Quelles conditions sont requises pour parvenir à cet objectif ?

Nous sommes attentifs à la méthode, et donc à l'axe sur lequel la réforme de France Travail se construit. Pour nous, l'objectif du plein emploi suppose :

- Un accompagnement effectif et réciproque, qui parte des réalités de vie et de la diversité des situations, et non qui repose sur une vision autoritaire, voire stigmatisante, des personnes. Ce point est fondamental.
- Une approche de politique publique globale intersectorielle. Il faut travailler sur les freins à l'accès à l'emploi des personnes : enjeux d'hébergement et de logement, de mobilité, de garde d'enfants, de santé, de transition écologique...
- Une convergence et une cohérence des acteurs : comment les services de l'État, les collectivités territoriales, les associations, l'insertion par l'activité économique, les entreprises arrivent à travailler de façon plus coordonnée en étant au clair sur les rôles de chacun pour accompagner un public en difficulté. Pour l'heure, la façon dont les acteurs seront intégrés - comme partenaires et non comme prestataires de France Travail - n'est pas très lisible.

Quelles actions la FAS déploie-t-elle pour atteindre cet objectif ?

Ces dernières années, 3 programmes ont démontré la capacité du réseau à être force de proposition sur les nouvelles façons d'accompagner les publics : Convergence et Premières heures, TZCLD, montrent que toutes les personnes sont employables si les conditions de leur accompagnement sont réunies ; Seve Emploi propose une médiation active pour accompagner les entreprises dans leur « employabilité » ; TAPAJ (travail alternatif payé à la journée), décale le regard et les formes de réponses à apporter aux jeunes en errance, en s'adaptant à leurs « codes » et en déployant des démarches d'aller vers

Ces expérimentations montrent le bénéfice à sortir d'approches formatées, la nécessité de s'adapter aux besoins des personnes en articulant les dispositifs entre eux et non en les superposant : (social, santé, IAE, entreprises, etc.)... Il faut tirer les enseignements de ces expérimentations pour les pérenniser.

Quelles innovations sociales pourraient être modélisées pour atteindre l'objectif de plein emploi ?

Dans les prochaines semaines et mois, nous ouvrons de nouveaux chantiers de l'innovation avec trois recherches-action, qui placent la recherche et l'action dans une même temporalité : la première sur le lien des acteurs de l'Accueil Héberge-



ment Insertion (AHI) avec ceux de l'IAE et de l'emploi. La 2ème action vise le public jeune avec le Contrat d'engagement jeune en rupture, subissant la conjonction de plusieurs facteurs de vulnérabilité. Une dizaine d'adhérents ont accepté de s'engager dans cette recherche-action pendant 24 mois. La troisième, c'est celle des innovations démocratiques dans le réseau associatif. Il s'agit de faire connaître et valoriser les pratiques innovantes des associations pour renforcer la participation et le pouvoir d'agir dans leur organisation. La Fédération propose un espace pour aider les acteurs à faire grandir un début d'expérimentation, ce qu'ils ne pourraient faire seuls car ils n'en ont pas la légitimité et la capacité. C'est l'objet d'une tête de réseau. ●

Propos recueillis par **Patricia Erb**
Rédactrice en chef de Debout

« NOUS SOMMES ATTENTIFS À LA MÉTHODE, ET DONC À L'AXE SUR LEQUEL LA RÉFORME DE FRANCE TRAVAIL SE CONSTRUIT. »



Pascal Brice fait le bilan

France Travail, Service public de la petite enfance, Plan anti-fraude sociale...
La FAS et son président, **Pascal Brice**, dressent le bilan des 100 derniers jours.



Les risques sont les mêmes avec, le projet de loi pour le plein emploi - remplaçant Pôle Emploi par France Travail - prévoit notamment de lier le versement du RSA à 15 à 20 heures d'activités par semaine. Une mesure dont le sens et la mise en œuvre doivent être clarifiés selon Pascal Brice. « Une injonction à travailler ne réglera pas les lourdes difficultés - et d'abord celles des femmes - pour garder les enfants, s'occuper de parents âgés malades, se déplacer surmonter de lourdes difficultés de la vie et de santé. » Pour lui, le retour à l'emploi passe avant tout par un « accompagnement adapté au parcours de chaque personne, attentif à la diversité de leurs fragilités et aspirations » dans le cadre d'un « engagement réciproque ». Si la première ministre et le ministre du Travail ont apporté une

clarification bienvenue, la plus extrême vigilance demeure de mise face à ces tentations stigmatisantes. La FAS a salué la décision de la Première ministre suite à l'interpellation du nouvellement constitué « collectif de l'IAE » de rallonger le budget 2023 de l'insertion par l'activité économique (IAE), soit un rehaussement de l'enveloppe déjà notifiée de 134 millions d'euros. Il en va de la capacité de l'IAE à prendre toute sa place dans un objectif de plein emploi qui ne laisse personne au bord du chemin. ●

« UNE INJONCTION À TRAVAILLER NE RÉGLERA PAS LES LOURDES DIFFICULTÉS... »

Elisabeth Borne a également annoncé la création d'un service public de la petite enfance, avec notamment l'ouverture de 200 000 nouvelles places en crèche d'ici à 2030. Malgré des avancées certaines, la FAS souligne encore « beaucoup d'attentes ». Ces annonces comportent peu de détails concernant les moyens de ce chantier. Et autre point souligné par Pascal Brice : « Les dispositifs de lutte contre le non-recours aux modes de garde doivent être urgemment déployés en renforçant la visibilité et le maillage territorial des relais petite enfance et en développant les pratiques d'aller-vers les familles ainsi que les solutions d'accueil intermédiaires. » ●

À Mayotte, en marge de l'opération policière de grande envergure pour lutter contre la délinquance baptisée « Wuambushu », la FAS a appris que les élu-e-s du Conseil Départemental ont pris la décision de refuser l'accès de ses centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) aux personnes migrantes clandestines étrangères sans droit de séjour. Une décision qu'a regrettée la fédération alors que l'accès au séjour et à la santé constituent un levier clé pour sortir de la pauvreté. La FAS s'est en outre, avec sa fédération de l'Océan Indien, portée disponible pour participer à un dialogue avec la société civile à Mayotte pour rechercher les voies d'une action apaisante et efficace en faveur de la cohésion sociale. ●

Côté logement, le Gouvernement a présenté début juin un plan pour répondre à la crise du logement. Cependant, ces annonces sont loin d'être à la hauteur des attentes. « Très peu pour les sans-domicile et les mal-logé-e-s, quasiment rien pour le logement social », résume la FAS. Le « sursaut », qu'attendait Pascal Brice n'est pas au rendez-vous.

« La question du loyer et des coûts de l'énergie devient extrêmement préoccupante donc il est urgent d'agir à la fois pour la justice sociale et pour la transformation écologique. » En ce sens, le Président appelle à ce que « les moyens financiers soient précisés, notamment à travers l'amplification de dispositifs comme MaPrimeRénov' ». ●



« LA QUESTION DU LOYER ET DES COÛTS DE L'ÉNERGIE DEVIENT EXTRÊMEMENT PRÉOCCUPANTE DONC IL EST URGENT D'AGIR À LA FOIS POUR LA JUSTICE SOCIALE ET POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE. »

Enfin, concernant la création de « sas » régionaux d'accueil pour orienter un certain nombre de personnes étrangères depuis l'Île de France, la FAS a souhaité le plein succès de ce dispositif mais à regrette que, pour l'essentiel, les conditions requises pour son succès n'étaient pas pour l'heure réunies - notamment s'agissant du travail avec les collectivités et du nombre et de la qualité des places d'hébergement disponibles et prévues, ainsi que des moyens pour l'accompagnement social. ●

La FAS et Pascal Brice ont également apporté leur soutien sans faille à M. Yannick Morez, maire de Saint-Brevin-les-Pins, qui a été contraint de renoncer à son mandat parce qu'il accueille des demandeurs d'asile. Dans ce cadre, Pascal Brice a demandé à la Première ministre de « mobiliser pleinement et activement les services de l'Etat pour accompagner - politiquement, matériellement, judiciairement - plus fortement que jamais les élus, les associations et les habitants dans l'accueil organisé des étrangers dans notre pays ». La FAS a salué la détermination de la successeuse du maire de Saint Brévin à poursuivre le transfert et l'extension du CADA de la ville. ●



FAS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Pour la première fois, l'association Acodège recrute deux travailleurs pair

Issue du monde de la santé, avec la notion de « patients experts », la pair-aidance tend à se développer au sein du secteur social, et notamment au travers du dispositif « un chez soi d'abord » qui en a fait l'un de ses piliers. Il s'agit d'associer, au sein des équipes, des personnes ayant un parcours de vie similaire ou proche de celui des personnes accompagnées par le service, et ayant surmonté tout ou partie des difficultés rencontrées dans ce parcours de vie. Ainsi l'association Acodège a souhaité, en fin d'année 2022, accueillir ses deux premiers travailleurs salariés pair-aidants et mettre à profit leur « savoir expérientiel », leurs expériences de vie, leur connaissance des difficultés rencontrées, mais également la proximité dont ils bénéficient pour

accompagner au plus près les parcours des personnes accueillies.

La Fondation de France a permis l'amorçage de ce projet en finançant ces deux postes pour deux années par le biais d'un appel à projet sur la « santé mentale des jeunes ». Rattachés à la Cellule Ressource Santé au sein du pôle social Acodège, ils interviennent plus particulièrement à l'AMMI (Accueil Mineurs et majeurs Isolés) et au Centre d'hébergement et de réinsertion sociale Herriot (CHRS). Convaincue du côté innovant de cette démarche, l'Acodège souhaite inscrire la pair-aidance dans son projet associatif comme levier du pouvoir d'agir, avec à terme la création d'une charte de la pair-aidance. ●

Najid Ghorzi



Mohamad ABOUTABEKH

Salarié à mi-temps, Intervient au sein du CHRS Herriot



Ismael YEO

Salarié à temps plein, Intervient au sein de l'AMMI

« LA FONDATION DE FRANCE A PERMIS L'AMORÇAGE DE CE PROJET EN FINANÇANT CES DEUX POSTES POUR DEUX ANNÉES PAR LE BIAIS D'UN APPEL À PROJET SUR LA « SANTÉ MENTALE DES JEUNES. »



FAS BRETAGNE

Projet emah, l'emploi d'abord en Hébergement

Face aux difficultés d'accès à l'emploi et au logement en Bretagne des personnes accueillies en Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), la FAS Bretagne et ses adhérents expérimentent depuis 2023 le projet emah ou l'emploi d'abord en hébergement. Sur deux départements, le projet consiste à former les professionnel-le-s des CHRS insertion à développer leurs stratégies d'accompagnement à l'emploi. Organisées sous la forme d'équipes départementales, les équipes de CHRS, renforcées par des conseillères emploi, se fixent comme cap : l'emploi durable pour les personnes et pour les employeurs du territoire. Après les résultats très positifs du programme de développement de la

médiation active dans les structures d'insertion par l'activité économique : SEVE Emploi, la FAS Bretagne poursuit l'essai-mage des pratiques de médiation active, cette fois dans les CHRS. Le programme emah compte 11 CHRS engagés. Il est financé dans le cadre de la stratégie pauvreté par les services de l'État. ●

Pierre-Yves L'HER



« LE PROGRAMME EMAH COMPTE 11 CHRS ENGAGÉS. IL EST FINANÇÉ DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE PAUVRETÉ PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT. »



FAS NOUVELLE-AQUITAINE

Création d'un atelier micro brasserie, quand la réduction des risques alcool s'invite en structure de logement adapté.

Une partie du public accueilli au sein de la maison relais du COS est consommatrice de bière d'où l'idée de développer un projet avec la brasserie Le Mascaret de Bordeaux en septembre 2021. Après une visite de la brasserie puis l'achat du matériel permettant de brasser à la maison relais directement, les résident-e-s et salarié-e-s formé-e-s ont découvert la technicité du brassage. En proposant une bière plaisir, de qualité, en bio, l'objectif du projet était de resocialiser le rapport au produit pour retrouver l'estime de soi et permettre de monter en compétence technique pour les résident-e-s et salarié-e-s de la maison

relais. Ainsi les résident-e-s ne subissent plus leur consommation mais apprennent à réfléchir à la fonction du produit dans leur vie. Ces ateliers de micro brassage s'inscrivent dans la démarche de réduction des risques alcool (RDR-A) avec des actions pragmatiques telles que l'hydratation et l'alimentation qui permettent de proposer un accompagnement vers une consommation à moindre risque. Aujourd'hui, la volonté est de poursuivre ce projet vers des boissons non alcoolisées comme le kombucha ou encore le bissa, et aussi d'effectuer le tri du verre. ●

Marie Poussier



FAS OCCITANIE

Le Dispositif Particip' Act est lancé !

La FAS Occitanie a piloté dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté la création d'un dispositif de certification des compétences acquises par des personnes étant ou ayant été en situation de précarité dans le cadre de leur contribution à des dynamiques de participation dans le champ de la lutte contre la pauvreté. Le dispositif Particip' Act est ouvert à toute personne concernée s'engageant dans des dynamiques de participation au sein d'associations, de collectivités territoriales, de structures de l'État ou de collectifs de l'Occitanie.

Ce dispositif a été co-construit avec des personnes concernées et des professionnel-le-s de collectifs engagé-e-s sur les questions de participation dans la région. Ses objectifs :

- permettre aux personnes concernées de prendre conscience des savoirs et savoirs faire qu'elles mettent en œuvre dans ces espaces de participation et ainsi contribuer le cas échéant à une plus grande confiance en ses capacités
- favoriser les transferts de compétences qui peuvent être mobilisées dans le cadre d'une recherche d'emploi ou tout autre domaine nécessitant de pouvoir mettre en avant des compétences

La volonté commune a été de laisser le plus de souplesse possible dans l'utilisation du dispositif, que ce soit quelque chose de simple à utiliser. D'un autre côté, une attention a été portée à la robustesse du dispositif, qui doit permettre de s'assurer que les compétences certifiées le soient dans les conditions de participation satisfaisantes, telles que définies collectivement. ●

Nicolas Coste

KARIM ZARKOUT



Parole de travailleur social

Karim Zarkout est devenu membre du Conseil d'administration (CA) de la FAS lors de la dernière Assemblée générale du 16 juin 2022. Il est le premier travailleur social élu au Bureau de la Fédération, depuis la création du Collège des professionnels du travail social en 2014. Il nous raconte son engagement

Pourquoi êtes-vous devenu travailleur social ?

Karim Zarkout : Je viens de la recherche et des sciences analytiques mais j'ai ressenti le besoin de m'engager pour lutter contre les injustices que je constatais autour de moi. Le décalage entre la réalité du terrain et les politiques publiques est effrayant. Sur le terrain on applique avec nos biais et les solutions sont difficiles à mettre en place voir inadaptées aux besoins des personnes accompagnées. Sans avoir de formation de travailleur social, au début de ma carrière, j'étais choqué de le découvrir. Au départ j'étais très en colère et je l'exprimais avec véhémence à mes supérieur-e-s mais avec le temps, j'ai affiné ma réflexion pour trouver des solutions et faire bouger les choses concrètement.

Pourquoi avez-vous accepté de devenir membre du Conseil d'administration de la FAS ?

K.Z. : Le Conseil d'administration est un lieu d'expression qui compte et en tant que travailleur social c'est important de faire remonter le décalage entre les politiques publiques et leur mise en application. L'association LAHSO pour laquelle je travaille est adhérente à la FAS et quand ils m'ont proposé de devenir membre du Collège des professionnels du travail social du CA, j'ai accepté. La lecture des grandes lignes du projet fédéral m'a donné envie d'y aller et notamment le chapitre sur les revalorisations du travail social. J'avais aussi envie de porter la parole de mes pairs car peu d'entre nous osent prendre cette place alors que c'est essentiel.

Quelles sont vos missions et comment envisagez-vous cette fonction ?

K.Z. : Je suis avant tout un représentant des professionnels du travail social, pas de l'association pour laquelle je travaille



« LE DÉCALAGE ENTRE LA RÉALITÉ DU TERRAIN ET LES POLITIQUES PUBLIQUES EST EFFRAYANT. »

ou de moi-même. Je suis là pour dire comment les dispositifs sont appliqués, et pas simplement pour donner des chiffres. J'essaie d'intervenir pour faire valoir une autre perspective. Ce qui m'intéresse le plus ce sont nos discussions autour des plaidoyers thématiques. Même si c'est toujours un peu trop court, le temps du débat est passionnant et les chargé.es de mission qui viennent nous présenter les arguments de la Fédération nous permettent de nous outiller. J'ai aussi appris à prendre en compte des points de vue qui ne sont pas forcément les miens.

En tant que représentant de la FAS au Haut Conseil du travail social, comment défendez-vous les intérêts des intervenant-es sociaux-ales ?

K.Z. : J'ai participé à deux webinaires avec des intervenant-es sociaux-ales, des personnes accompagnées, des étudiant

es, des professeur.es pour apporter nos contributions au Livre blanc du travail social, dont la sortie est prévue en juillet 2023. Tout le monde est d'accord sur le constat et l'objectif de ce livre est d'apporter des préconisations pour faire évoluer les choses dès la rentrée prochaine. Nous critiquons la politique du chiffre dans laquelle les personnes deviennent des numéros. Les lourdeurs administratives aussi qui prennent trop de temps et entraînent une perte de sens. Nous demandons une démarche plus participative et des changements de fonds.

En quoi la FAS vous paraît légitime pour défendre le travail social ?

K.Z. : Les intervenant.e.s du social sont trop souvent invisibilisé.e.s et la FAS peut jouer ce rôle de représentation. Au travers des axes dédiés au travail social dans le projet fédéral 2022-2027, la FAS défend les droits des intervenant.e.s du social, la revalorisation des salaires, de meilleures conditions de travail, de nouvelles formations, un peu comme un « syndicat » du travail social. Elle peut aussi créer des passerelles entre les différents secteurs pour décloisonner nos pratiques et valoriser les innovations déjà mise en place dans les structures.

Qu'est-ce que cette expérience vous a enseigné ?

K.Z. : Avant d'intégrer le CA je pensais que la FAS faisait uniquement du plaidoyer et de la formation. Mais depuis que j'assiste aux réunions mensuelles, j'ai beaucoup appris sur les différents plaidoyers que les chargé.es de mission viennent porter au débat. ●

Propos recueillis par
Audrey Perona-Coral

VRAI/FAUX



« LES INTERVENANT-E-S SOCIAUX. ALES SONT PLUS ÂGÉS QUE LES AUTRES SALARIÉS »

VRAI

42% des intervenant-e-s sociaux-ales sont âgés de 50 ans ou plus, contre 30% des autres salarié-e-s. Les métiers d'assistants maternels, de gardes à domicile, ou d'assistant-e-s familiaux-ales et ceux d'intervenant-e-s à domicile présentent les plus fortes proportions de salarié-e-s âgés de 50 ans ou plus. ●



« LE NOMBRE DE DIPLÔMÉS A BAISSÉ EN 2020 »

FAUX

L'effectif total d'inscrits en formations baisse continuellement depuis le début des années 2010, toutefois, le taux de réussite au diplôme a augmenté de 10 points entre 2019 et 2020. Cette hausse du nombre de diplômés s'explique par la situation particulière de l'année 2020 au cours de laquelle les formations ont été très perturbées par la crise sanitaire. ●



« LE SÉCUR A MIS EN EXERGUE LES INCOHÉRENCES DU SYSTÈME »

VRAI

La prime Covid et les mesures de revalorisations salariales du Ségur de la santé de 183 euros net, ont d'abord concerné uniquement les professionnel-le-s du secteur sanitaire, pointant l'invisibilité du secteur social et médico-social et une difficulté à sortir du « cure » pour appréhender le « care » le prendre soin. Sa mise en place dans le secteur social et médicosocial a ensuite été révélatrice d'une superposition des dispositifs et de leurs modalités de financement, tant leur application a été complexe. Enfin la prime n'a pas concerné l'ensemble des professionnel-le-s créant de fortes tensions dans les équipes et l'ensemble des secteurs concourant pourtant à l'accompagnement social des personnes (IAE, égalité femmes/hommes, secteur socio-judiciaires par exemple). ●



« 42% DES INTERVENANT-E-S SOCIAUX. ALES SONT ÂGÉS DE 50 ANS OU PLUS, CONTRE 30% DES AUTRES SALARIÉ-E-S. »

Propos recueillis par
Chloé Rabs
Journaliste, collaboratrice
à Alternatives Économiques

Projet fédéral

2022
2027

Lancement d'une recherche-action sur le CEJ-JR

Dans le cadre de l'axe 3 du projet fédéral 2022-2027 « Développer les coopérations et promouvoir les dynamiques associatives » et de l'axe 5 « Développer les connaissances pour changer le regard sur la pauvreté et adapter nos réponses » la FAS entame une recherche-action sur le Contrat Engagement Jeune dans sa version spécifiquement dédiée aux jeunes dits « en rupture » (CEJ JR).

La recherche-action s'appuie sur une démarche participative et horizontale entre l'ensemble des parties prenantes. Elle considère que chaque groupe social possède une expertise – sans hiérarchie – que le dialogue permet d'objectiver, de mutualiser pour enfin aboutir à un diagnostic commun.

L'ambition de la FAS est de mieux apprécier les leviers et les freins du CEJ-JR, en s'appuyant sur l'expérience et l'expertise de ses membres. Trois axes de travail sont privilégiés :

- Le déploiement du dispositif et son impact sur les organisations (consortium et partenariat) ;
- Les pratiques professionnelles ;
- Les effets qualitatifs sur les jeunes bénéficiaires du CEJ-JR (adhésion, suivi du programme, perception des modalités d'accompagnement, amélioration qualité de vie).

Le comité de pilotage – composé de la FAS nationale, des FAS régionales, du Conseil d'orientation des politiques, de l'Union nationale des Missions Locales et du programme Travail Alternatif Payé à la Journée (TAPA.J) – a retenu l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA) comme partenaire scientifique de cette recherche-action, ainsi que dix projets CEJ-JR répartis sur neuf régions.

L'implication dans ce travail permettra aux dix associations engagées et à leurs salarié-e-s, bénévoles et jeunes accompagnés de participer à un travail collectif ambitieux coordonné et réflexif. Les conclusions devront permettre à la FAS de développer des actions d'accompagnement adaptées au sein de son réseau et d'alimenter son plaidoyer pour le Projet de Loi de Finances 2025. ●

Rémi Boura



« LA RECHERCHE-ACTION A UNE VOCATION DE CHANGEMENT ET S'APPUIE SUR UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE ET HORIZONTALE ENTRE L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES. »

COLLECTIF DE L'IAE : L'UNION FAIT LA FORCE !

C'est dans les locaux de la FAS que se sont réunis les président.es et permanent.es des neuf réseaux nationaux représentatifs de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) le 15 février 2023 autour d'une volonté partagée de renforcer la représentation unie de l'IAE.

Cette rencontre s'imposait, dans un contexte politique et budgétaire particulièrement préoccupant pour les personnes et les structures qui les accompagnent et dans la perspective de l'élaboration d'une feuille de route pour l'IAE, en lien notamment avec le rapport IGAS sur « la qualité de l'accueil et la prévention de la maltraitance dans les crèches » et la circulaire 2023 relative au fonds d'inclusion dans l'emploi (FIE) en faveur des personnes les plus éloignées du marché du travail. Ce « Collectif IAE » s'est exprimé dès le lendemain dans un communiqué de presse, réaffirmant notamment « la nécessité de construire des réponses aussi diverses que le sont les parcours de vie des femmes et des hommes concernés et les territoires où ils vivent, en s'appuyant sur la pluralité et la complémentarité des structures de l'IAE, qu'elles s'inscrivent dans une activité marchande ou non marchande. »

Un mois plus tard, le Collectif IAE remettait sa contribution collective « Que nul-le ne soit oublié-e de la marche vers le plein emploi » au Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion, en vue de la co-construction de la nouvelle feuille de route pour l'IAE. Cette dynamique collective et unie a également permis d'obtenir une augmentation du budget de l'IAE, après des semaines d'interpellations, relayées sur l'ensemble du territoire. Pleinement mobilisée et investie sur cette dynamique, la Fédération se félicite de ce collectif, à l'image de l'IAE, dans sa diversité et sa complémentarité. ●

Coline Derrey-Favre





FONDS POUR LA PROMOTION DES DROITS DES FEMMES ET POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ALIMENTATION

Des ateliers cuisine pour se sentir fier de soi

Accès logement est une association basée à Decazeville, en région Occitanie, qui gère un centre d'hébergement, une aire d'accueil des gens du voyage, des familles réinstallées et des familles déplacées depuis plus de 20 ans. Ils ont répondu à l'appel à projet du fonds pour la promotion des droits des femmes et pour l'amélioration de la qualité de l'alimentation financé par la Française des Jeux (FDJ) et géré par la FAS. En juin dernier, le premier comité de sélection du fonds a retenu 5 projets dont celui d'Accès logement. Grâce aux subventions attribuées par le Fonds FDJ, l'association a pu investir dans du matériel pour organiser des ateliers cuisine une fois par mois et ainsi permettre aux personnes hébergées et /ou accompagnées d'apprendre des recettes et de partager un moment convivial hors cadre. Les sommes allouées ont permis de

financer l'achat d'une cuisine équipée, le matériel pour cuisiner et les tables pour partager les repas. Les ateliers sont l'occasion de découvrir de nouveaux plats et d'introduire davantage de fruits et de légumes dans l'alimentation des personnes. L'apprentissage du bien manger est aussi vecteur d'inclusion sociale. « C'est un moment d'échanges informels entre les participant-es et avec les encadrant-es pour aborder d'autres sujets comme la santé, le bien être, l'estime de soi, ailleurs que dans un bureau et dans une position d'égal à égal » commente

« LES ATELIERS SONT L'OCCASION DE DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX PLATS ET D'INTRODUIRE DAVANTAGE DE FRUITS ET DE LÉGUMES DANS L'ALIMENTATION DES PERSONNES. »

Karine, directrice de l'association Accès Logement depuis 20 ans. Pour Ilan, 20 ans, tout juste arrivé dans la structure, participer à l'atelier lui permet d'apprendre à cuisiner les produits frais. « Je fais le marché de temps en temps et je récolte les légumes que mon père fait pousser dans son potager. Chez moi, j'aime bien faire des salades, mélanger les légumes. C'est important pour moi de bien manger et j'ai été élevé comme ça. C'est mon grand-père qui m'a appris quand j'étais petit. Aujourd'hui j'aimerais faire une formation de paysagiste pour travailler dehors, j'ai besoin d'occuper mes mains et j'aime bien être au grand air. » À terme, l'association souhaite pérenniser ces ateliers pour permettre à plus de personnes d'y participer. Après l'activité, le temps de la dégustation des plats préparés ensemble permet de prolonger le moment pour sortir de l'isolement et reprendre confiance en ses capacités à réaliser une recette du début à la fin, une façon de prendre soin de soi et des autres. ●

Audrey Perona-Coral



FONDS POUR LA PROMOTION DES DROITS DES FEMMES ET POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ALIMENTATION

Apprendre à bien manger pour parler santé



Apprendre à cuisiner les denrées distribuées par l'aide alimentaire tout en favorisant le vivre ensemble et lutter contre l'isolement, ce sont les objectifs des ateliers cuisine proposés par les associations Taf&Maffé et Appui basées à Saint-Denis, en région parisienne. En répondant au premier appel à projet du Fonds pour la promotion des droits des femmes et pour l'amélioration de la qualité de l'alimentation financé par la Française des jeux (FDJ) et géré par la FAS, les deux structures ont pu faire aboutir leur projet. Les ateliers mis en place dans la cuisine collective financée par le Fonds FDJ accueillent à chaque fois une dizaine de personnes dont beaucoup sont des femmes isolées avec enfants sans accès

à une alimentation de qualité. Djamilia, la responsable de l'activité explique que cette approche globale porte ses fruits : « C'est valorisant de réussir une recette de A à Z. On essaie de leur apprendre qu'on peut cuisiner des produits de qualité et

donc mieux manger sans forcément dépenser plus ». En faisant appel à des cuisinier-e-s professionnel-le-s, les deux associations ont souhaité permettre aux participant-es de découvrir qu'il était possible de cuisiner des recettes saines et savoureuses en utilisant les denrées distribuées par l'aide alimentaire. Après chaque atelier, les personnes repartent avec ce qu'elles ont préparé et avec un panier contenant tous les ingrédients des recettes du jour. Ouria, participante enthousiaste nous explique que de par ses origines algériennes, elle avait l'habitude de cuisiner autrement : « les plats que j'ai appris à cuisiner jeune fille sont trop riches pour moi car je suis diabétique et donc c'est vital pour moi d'équilibrer ma nourriture et de ne pas manger n'importe quoi. » Apprendre à cuisiner est aussi une activité conviviale qui permet d'échanger de façon informelle sur d'autres sujets. Fort de ce constat les deux associations ont sollicité la présence d'une infirmière et d'une nutritionniste pendant les ateliers pour apporter leurs expertises aux participant-e-s. Ada, infirmière admet que : « pendant ces temps d'ateliers on pose les vrais freins et les vraies difficultés rencontrées au quotidien et ça permet de faire de la prévention santé, de parler de son poids, de ses consommations, de diabète mais aussi de bien-être, de santé mentale. » Le Fonds de la FDJ a donc permis aux associations Taf&Maffé et Appui d'accéder à des ressources matérielles et humaines pour monter et développer leur projet afin de mieux structurer et pérenniser leur action. ●



« APPRENDRE À CUISINER LES DENRÉES DISTRIBUÉES PAR L'AIDE ALIMENTAIRE TOUT EN FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE ET LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT. »

Audrey Perona-Coral



LA FAS S'ENGAGE POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

La transition écologique doit être construite et accompagner dans un objectif de renforcement de la cohésion sociale, de réduction des inégalités et de justice sociale.

« LES POPULATIONS LES PLUS PAUVRES SONT PLUS EXPOSÉES ET PLUS VULNÉRABLES AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ALORS MÊME QU'ELLES EN SONT LES MOINS RESPONSABLES. »

En France, selon le Conseil Économique pour le Développement Durable, « la consommation des 20% de ménages les plus modestes représente 11% des émissions de CO2, alors que celle des 20% de ménages les plus aisés est responsable de 29% des émissions ». Par ailleurs, la crise énergétique et l'inflation globale ont un impact direct et très fort sur le secteur de l'AHIL, de l'IAE et les personnes en vulnérabilité qu'elles accompagnent. La mise en action sur la sobriété énergétique qui contribue à l'atteinte des ambitions de neutralité carbone est ainsi d'autant plus urgente.

En ce sens, nos associations doivent avoir les moyens de protéger les personnes les plus précaires des conséquences du réchauffement climatique et de leur donner la parole sur le sujet. C'est dans cette perspective que le projet fédéral 2022-2027 de la FAS se saisit, pour la première fois, de la thématique de la transition écologique, en définissant plusieurs objectifs pour les cinq années à venir :

- Capitaliser et communiquer sur les solutions existantes au sein du réseau,

favoriser leur essaimage ;

- Soutenir des transformations structurelles et les changements de pratiques (notamment sur les enjeux de l'alimentation de qualité pour les personnes accompagnées) en identifiant les ressources et partenaires pertinents ;
- Solliciter la mise en œuvre de subventions d'investissement facilement mobilisables, adaptées aux besoins et contraintes afin de faciliter les transformations (par exemple pour les travaux liés à la rénovation énergétique) ;
- Renforcer l'animation et le développement de l'Insertion par l'Activité Économique (activité durable, Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises, liens entre les secteurs de l'hébergement et de l'IAE).

Notre plan d'action sur les cinq années à venir est de sensibiliser l'ensemble des structures pour accélérer la transformation et associer les personnes précaires à la transition écologique tout en prenant en compte leurs besoins, leurs solutions et leurs moyens d'action.

Le projet fédéral répond à différents besoins pour les structures adhérentes du réseau :

- Prendre leur part à l'objectif global de réduction de l'empreinte carbone pour limiter les effets du dérèglement climatique ;
- Travailler sur la réduction de leur consommation d'énergie en lien avec la crise énergétique actuelle pour rester davantage en maîtrise de leur modèle économique ;
- Travailler sur les sujets d'alimentation des personnes accueillies, notamment en lien avec leur santé ;
- Inclure les populations les plus vulnérables des enjeux de transition écologique dont elles sont souvent les premières victimes par leurs moyens plus limités à s'adapter, avec des impacts sur leur quotidien, notamment sur leur santé ;
- Dans une période particulièrement difficile notamment du fait de l'attractivité décroissante des métiers du social, proposer aux équipes une démarche collective, positive et dynamique, sur un sujet au cœur des préoccupations, notamment parmi les plus jeunes. ●

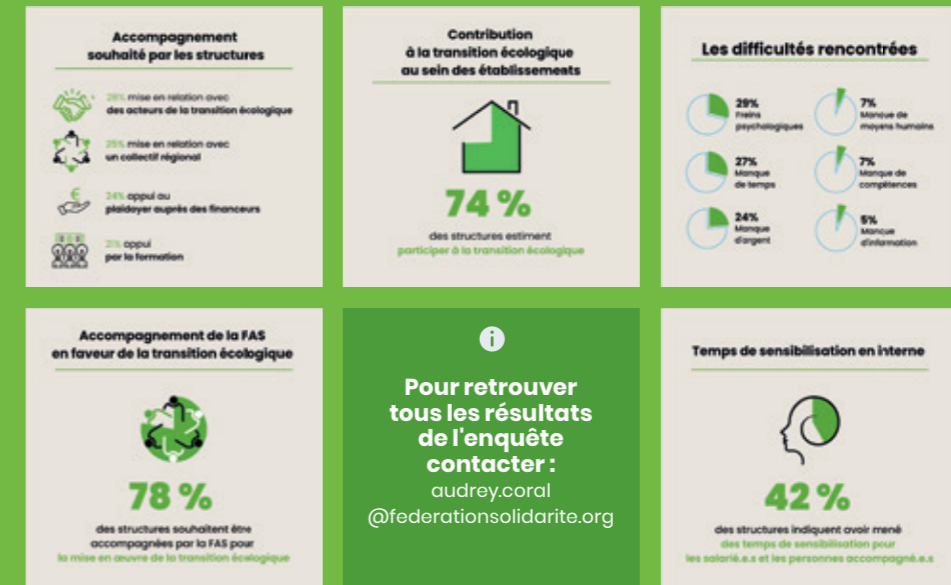
Audrey Perona-Coral

La transition écologique est un impératif, une épreuve mais aussi et d'abord une formidable occasion de retisser le lien social, indissociablement d'un autre rapport à la nature comme nous y engageait Bruno Latour, le moment de transformer notre économie, de faire prévaloir des logiques de coopération pour le bien commun. La transition écologique n'est pas qu'une issue de secours, c'est un projet de vie en commun dans lequel toutes et tous doivent avoir leur place selon leurs envies et capacités et pour lequel chacun doit pouvoir s'exprimer et contribuer.»

Pascal Brice, président de la FAS

ENQUÊTE : QUELLE EST LA PLACE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES PRATIQUES ET ACTIONS DU RÉSEAU FAS ?

Une enquête a été lancée entre le 1^{er} novembre 2022 et le 31 janvier 2023 auprès des adhérent-e-s et révèle notamment que :



ÉTUDE DU LABO ESS « RÉUSSIR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE »

La FAS a collaboré avec le Labo de l'ESS, think tank spécialisé dans la réalisation d'études sur le thème des transitions économiques, sociales et écologiques. Pendant un an, Pascal Brice président de la FAS, a dirigé le groupe de travail de l'étude Réussir une transition écologique juste, sortie le 14 mars 2023.

Les propositions de l'étude :

- Inscrire le concept de transition juste dans les travaux de concertation et de production de politique publique relative à l'ESS dans l'actuelle mandature
- Inscrire dans tous les exercices de la planification écologique et dans les travaux législatifs ou réglementaires relatifs à la transition écologique, des études d'impacts ciblées sous l'angle de l'effet des mesures envisagées sur les 10% des ménages les plus modestes pour prévoir des mesures de compensation adaptées
- Flécher une partie des financements européens prévus dans le cadre du Mécanisme pour une Transition Juste (MTJ) vers les acteur-ric-e-s de l'ESS engagé.e.s dans une transition écolo-



gique juste et inscrire l'ESS comme levier de cette transformation dans la mise en œuvre des plans territoriaux des Régions françaises impliquées dans le déploiement du Fonds pour une transition Juste (FTJ)

- Revaloriser les minima sociaux et établir un minimum garanti d'au moins 50% du niveau de vie médian. – Proposition issue du Pacte du Pouvoir de Vivre
- Prendre les mesures salariales et

non salariales pour revaloriser le travail social, indispensable à la réalisation d'une transition juste

D'autres propositions sont développées dans la version complète de l'étude.

Interview

SOPHIA D'OLIVEIRA ROUXEL

responsable du service vie fédérale et appui



Avec l'adoption du projet fédéral lors du Congrès de Rennes en 2022, 6 grandes orientations ont été validées, posant des objectifs concrets à relever d'ici 2027. Face à ses défis, la Fédération a adapté son organigramme avec une nouvelle mission confiée au service vie fédérale et appui au réseau, sous la houlette de Sophia d'Oliveira Rouxel. Un enjeu de taille pour celle qui se réjouit de voir son service passer de 3 à 6 personnes avec une « belle conjugaison de talents au service du réseau et des territoires ». La vie fédérale continue ainsi sa mission d'animation des espaces de coordination et de coopération avec les président.e.s de régions et les délégué.e.s/directeur.trice.s régionaux.ales mais étend son champ d'actions pour contribuer à mieux « faire fédération ».

« Notre service est particulièrement mobilisé sur les axes suivant de notre projet fédéral : renforcer l'accès aux droits et lutter contre le non-recours, renforcer l'observation sociale au sein du réseau et faire fédération. Nous avons la chance de pouvoir les traduire concrètement en donnant des espaces au pouvoir d'agir afin de prendre part à la construction de la solidarité. Notre mission est également de faire en sorte que notre fédération agisse pleinement comme tête de réseau riche d'une diversité d'acteurs et d'être espace de ressources avec des collaborateur.rice.s professionnel.le.s sur leurs expertises et engagé.e.s,

en appui au national, aux régions et à nos adhérents », se réjouit Sophia. La vie fédérale et l'appui au réseau comprend parmi ces talents, Carole Lardoux, responsable de l'animation de l'observation en charge de la mission observation sociale. « Son expertise nous permet de décrypter les données qualitatives et quantitatives : statistiques publiques, données scientifiques, remontées réseau. Elle

« SON EXPERTISE NOUS PERMET DE DÉCRYPTER LES DONNÉES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES : STATISTIQUES PUBLIQUES, DONNÉES SCIENTIFIQUES, REMONTÉES RÉSEAU. »

est en appui à la méthodologie des enquêtes dont les résultats doivent, notamment, venir objectiver les plaidoyers ». Le travail sur les modalités des enquêtes et les remontées réseau est un enjeu majeur de l'observation sociale avec la nécessité de mieux connaître les besoins des personnes accompagnées, concernées et des professionnel.le.s. « Les adhérent.e.s répondent aux demandes du réseau mais nous devons continuer à adapter nos méthodologies, notre process. Carole a aussi un rôle important comme interface des fédérations régionales sur ces questions, en les accompagnant dans la mission d'observation. Elle est également en appui dans l'organisation des sessions d'intégrations, d'immersions des élu.e.s et des salarié.e.s des FAS régionales et nationale. Nous répondons ainsi, outre au projet fédéral, au besoin de dynamiser les outils et méthodes qui nous est remonté du séminaire INTER-FAS en janvier dernier » souligne Sophia. Deuxième binôme de talents : Bertrand Garrigue-Guyonnaud et Delphine Tyč, dont les missions font écho à l'axe 1 du projet fédéral. Ces deux juristes de formation sont complémentaires : Bertrand, Chargé des

missions juridiques, met ses compétences à destination des structures avec un apport juridique sur les sujets politiques et techniques, Delphine, Chargée de mission accès aux droits / enfance / famille est plus tournée sur les droits des personnes sous l'angle accessibilité des personnes concernées et pratiques professionnelles. Elle est aussi en charge de la thématique enfance/famille en lien avec la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) avec laquelle la Fédération a une convention historique depuis 1998. « Notre enjeu avec la CNAF aujourd'hui est aussi de créer du lien entre les caisses d'allocations familiales et notre réseau, pour contribuer à faire remonter ce qui n'existe pas et les freins poussant au non-recours, pour à réduire les problèmes d'accès aux droits de ces publics. » explique Sophia. Bertrand appuie aussi le réseau des FAS régionales sur l'analyse juridique et sur l'évolution de la réglementation. « Cette compétence permet de nourrir et éclairer en appui sur des textes notre positionnement politique. Bertrand est également très en lien avec les fédérations régionales via une fiche saisine permettant de faire remonter les besoins des adhérents pour réaliser des outils, fiches techniques, FAQ... Il réalise également une veille juridique sur les différentes thématiques portées par la FAS nationale. » conclut-elle. Nouveau métier à la FAS, nouveau talent, Rémi Boura, responsable de la recherche-action et des relations parlementaires

pour agir lors de l'élaboration des textes de loi. « Il y a ici également un aspect de territorialité important avec la mise en place d'une dynamique d'animation et de formation du réseau. Rémi en lien avec le service stratégie et analyse des politiques publiques s'assure de la présence de la FAS dans les auditions et débats, accompagne les régions dans leur démarche de proximité de ces élu.e.s et envoi une newsletter parlementaire montrant les débats en cours sur nos sujets, comment nos thèmes sont repris, la temporalité à anticiper et les auditions de la FAS. » explique Sophia. Rémi est aussi en charge de la recherche-action, nouvelle démarche qui répond aux axes 3 « développer les coopérations et promouvoir les dynamiques associatives » et 5 « développer les connaissances pour changer le regard sur la pauvreté et adapter nos réponses » du projet fédéral. Deux projets ont débuté : un sur « les innovations démocratiques dans les associations du réseau » et un sur le « contrat d'engagement jeune – jeune en rupture ». L'implication du réseau dans ces dynamiques, le partage des résultats et la volonté de mieux identifier les recherches-actions pi-

« IL Y A ICI ÉGALEMENT UN ASPECT DE TERRITORIALITÉ IMPORTANT AVEC LA MISE EN PLACE D'UNE DYNAMIQUE D'ANIMATION ET DE FORMATION DU RÉSEAU. »

lotées par les fédérations régionales et les adhérents sont au cœur de sa mission. L'adhésion est enfin suivie en partie par Baptiste Lefort, « dernier talent arrivé qui nous appuie sur la saisie et le suivi des cotisations de nos adhérents, travail très précieux dans la dynamique engagée de refonte de la base données. Deux objectifs prioritaires sont posés : créer un outil dynamique permettant de mieux connaître les acteurs du réseau et travailler à l'accueil des adhérents en simplifiant les process. 3 maîtres-mots pour ce nouvel outil : simplification, automatisation et meilleure inter-connaissance du réseau ».

De beaux chantiers pour cette équipe ! ●

Chloé Rabs
Journaliste, collaboratrice
à Alternatives Économiques



Défenseur des droits : synthèse du rapport d'activité 2022

Le rapport d'activité du Défenseur des droits est produit dans un contexte de hausse des sollicitations d'une institution qui reste pourtant méconnue d'une partie de ceux qui ont vocation à la saisir.

En préambule, Claire HEDON rappelle la nécessité d'une action au plus près des personnes les plus éloignées de leurs droits et constate que 4 domaines connaissent des difficultés particulières :

- LA SITUATION DRAMATIQUE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE.
- LES ATTEINTES RÉPÉTÉES AUX DROITS FONDAMENTAUX DES ÉTRANGERS.
- LA DÉMATÉRIALISATION DES SERVICES PUBLICS.
- L'AMPLEUR DES DISCRIMINATIONS.

Le rapport démontre lui une activité ample, dense et croissante et souligne qu'en 2022 l'institution a construit son action principalement autour de 6 thématiques :

- « ALLER AU PLUS PRÈS DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE LEURS DROITS »
- « REDONNER TOUT SON SENS AU SERVICE PUBLIC : L'ACCÈS AU DROIT COMME PRIORITÉ »
- « COMBATTRE LE CONTINUUM ET LE CUMUL DE DISCRIMINATIONS »
- « AVOIR COMME BOUSSOLE L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT »
- « AGIR EN TANT QU'ORGANE DE CONTRÔLE EXTERNE DES FORCES DE SÉCURITÉ »
- « PROTÉGER ET ORIENTER LES LANCEURS D'ALERTE »

Bertrand Garrigue-Guyonnaud

i L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) ENCOURAGÉE PAR L'ONU

Adoptée le 18 avril 2023 par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU), la résolution sur « la promotion de l'économie sociale et solidaire au service du développement durable » traduit la volonté d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. En reconnaissant cette capacité à l'ESS, l'Assemblée générale des Nations Unies encourage les institutions financières à la soutenir et les États membres à élaborer des politiques dédiées.

Patricia Erb, rédactrice en chef de Debout

ZOOM SUR LA RECONDUCTION DE PROGRAMMES NOTABLES DE LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ



LE FONDS DE SOUTIEN
RESPIRATIONS
RELANCE SON APPEL
À PROJETS DANS
LE CADRE DE L'ÉTÉ
CULTUREL

Bonne nouvelle, en 2023, le fonds de soutien « Respirations » a obtenu pour la quatrième année consécutive le soutien du Ministère de la Culture dans le cadre de l'été culturel. Le fonds de soutien est donc relancé officiellement. Il a pour objectif de continuer de permettre à toujours plus d'enfants, de familles de jeunes et d'adultes en situation de précarité de vivre des temps ludiques, culturels et éducatifs, en finançant des actions de médiation culturelle, artistique, scientifique et/ou sportive. Respirations est un programme porté depuis 2019 par la Fédération des acteurs de la solidarité, Cultures du Cœur et Les Petits Débrouillards.

Sont éligibles :

- des associations ou structures adhérentes à au moins l'un des trois réseaux fondateurs du programme Respirations (FAS, Petits Débrouillards, Cultures du Cœur) accompagnant des personnes en situation d'exclusion et de précarité comme des structures d'accueil, d'hébergement et d'insertion (CHRS, CHU, CADA, CPH, Accueils de jour, Haltes de nuit etc.), SIAE, IML, logements accompagnés, accompagnement social, etc ;
- des associations socio-culturelles adhérentes à l'un des trois réseaux ayant à l'intérieur de leur équipe des professionnel·les du champ social qui accompagnent des personnes en situation de précarité (publics cibles « Respirations ») ;
- les structures en région de la Fédération des acteurs de la solidarité, de Cultures du cœur et des Petits Débrouillards.

Les projets doivent démarrer cet été 2023 !

À noter les prochaines échéances pour les financements de projets :

- Vendredi 30/06/2023
- Mardi 18/07/2023
- Mardi 25/07/2023

➤ Pour plus d'informations, rdv sur le site www.respirations.org

Tiphaine Guérin



VACANCES POUR TOUT·E·S RELANCÉ

Pour la cinquième année consécutive, le dispositif partenarial entre l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) et la Fédération des acteurs de la solidarité a été reconduit au mois d'avril. Il permet aux structures d'hébergement, d'accompagnement ou d'insertion par l'activité économique de monter avec les personnes qu'elles accompagnent, des projets vacances individuels ou collectifs, co-financés par l'ANCV via les Chèques-Vacances. Pour rappel en 2022, ce sont 2 797 personnes en situation de précarité qui ont bénéficié d'une Aide aux Projets Vacances (APV) avec 248 séjours individuels, 89 séjours collectifs et 29 excursions collectives réalisés soient 366 projets. Le dispositif a bénéficié à 125 structures présentes dans 13 régions. ●

Jean-Sébastien Deston

Le ministère des solidarités lance l'Expérimentation Territoires zéro non-recours (TZNR)

L'expérimentation TZNR s'inscrit dans le cadre de la politique d'accès aux droits du Gouvernement, en complément des travaux de la solidarité à la source pour le versement des prestations et minima sociaux. Elle vise à structurer des partenariats forts au sein des territoires, entre associations, administrations et collectivités notamment, permettant l'échange et le croisement de données et s'articulant autour d'actions d'« aller vers » les publics les plus éloignés de leurs droits.

Les contributions de la FAS

En réaction à la diffusion pour avis du projet d'appel à manifestation d'intérêt du comité d'évaluation, nous avons fait remonter un certain nombre de points validés avec le Bureau :

- En préalable, un état des lieux sur le territoire de l'offre notamment pour cartographier les dispositifs d'aller-vers, les besoins et les facilités d'accès ou non aux services afin d'évaluer l'existant, les écarts et marges de progrès résultant de cette expérimentation ;
- Une étude plus large de l'accès aux droits, le socle minimal constitué du revenu de solidarité active (RSA) et de la prime d'activité dans le périmètre étudié étant trop réduit ;

- S'agissant des publics, nécessité d'élargir le périmètre de l'expérimentation aux personnes hébergées ou à la rue pour prendre en compte toutes les dimensions et les difficultés à lever pour une politique efficace de lutte contre le non-recours ;
- La participation des personnes directement concernées à la conduite de l'expérimentation et des associations de solidarité, érigé comme principe incontournable de l'expérimentation avec la contribution à tous les niveaux de notre réseau ;
- L'importance d'ouvrir à d'autres territoires, en plus de l'intégration automatiquement des 3 territoires qui expérimentent déjà la démarche Zéro non recours dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, pour analyser les différents contextes : territoires ruraux, urbains, qualité de la couverture numérique, offre de services publics, actions déjà mises en place sur accès aux droits, etc. ;

- L'intégration des FAS régionales aux comités de suivi locaux afin de s'assurer de la prise en compte des personnes en situation de précarité dans les dispositifs ;
- Concernant l'évaluation, faire des focus avec les données récoltées sur les publics trop souvent concernés par le nom recours : jeunes, familles monoparentales, personnes bénéficiant de la protection internationale ;
- Un budget global de l'expérimentation actuellement non adapté aux enjeux avec le besoin de trouver un équilibre entre évaluations et leviers d'actions à appréhender. ●

Nathalie Crouzet

LANCEMENT D'UN APPEL À PROJET TZNR

Pour sélectionner les dix territoires qui mèneront des projets de renforcement des actions et démarches d'aller vers les publics les plus éloignés de leurs droits pendant 3 ans, un appel à projets a été lancé auprès des collectivités. Il devrait aussi permettre de faire un travail transversal et partenarial entre professionnel.le.s de l'accès aux droits. Les publics ciblés seront invités à participer et/ou co-construire le dispositif expérimenté et le projet devra inclure à minima le RSA et de la prime d'activité dans le périmètre des expérimentations. La FAS est membre du comité d'évaluation, animé par Nicolas Duvoux, président du Conseil scientifique du Conseil national de la lutte contre l'exclusion (CNLE), qui suivra les résultats de cette expérimentation tout au long de son déroulement. ●

Le secteur associatif en péril à cause de l'inflation

Alors que l'inflation a atteint son pic, les associations s'inquiètent des conséquences durables de la hausse des prix sur leur santé financière.

On l'attendait et ça y est : le pic de l'inflation a enfin été atteint. En effet, le rythme de la hausse des prix est passé de 5,9% en avril à 5,1% en mai sur un an, selon les chiffres de l'Insee. Toutefois, cette bonne nouvelle ne suffira pas à effacer les lourdes conséquences de l'inflation, accumulées depuis plus d'un an. Comme le révèlent les résultats d'une enquête flash de la FAS, les associations et leurs budgets ont été durement touchés, ce qui risque de se répercuter sur la prise en charge des personnes accompagnées.

Même si les adhérents ont pour une majorité d'entre eux (68%) présenté à leurs financeurs des budgets à l'équilibre pour l'année à venir, cet équilibre n'est que de façade. En réalité, les difficultés financières des associations sont masquées par les procédures comptables, empêchant d'avoir une vision réelle des déficits, des impacts sur les trésoreries et sur le devenir des structures les plus fragilisées. Ainsi, d'après l'enquête, le déficit des associations atteindrait en moyenne 7% de leur budget.

Principale responsable : la hausse des coûts de l'énergie. Insuffisamment compensée selon les associations, celle-ci met leur stabilité économique en péril. Près de la moitié des adhérents estiment ainsi que la hausse des coûts de l'énergie sera comprise entre 1 et 20% et un tiers entre 20% et 60%. Et si l'État a mis en place certains outils pour limiter ces effets, 50% des répondants qui ont eu recours au bouclier tarifaire n'ont pas reçu les aides inhérentes à ce dispositif. ●



Baisse de la qualité de l'accompagnement

Avec l'inflation, c'est donc un secteur de la lutte contre la pauvreté de plus en plus fragilisé qui devra lutter pour faire face à la hausse de ces charges. Une situation périlleuse alors que le baromètre du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) mettait en lumière l'année dernière une paupérisation d'une fraction de la population : les jeunes, les femmes avec enfants ou les retraité.e.s modestes qui ont déjà vu diminuer leurs ressources à cause de la crise sanitaire.

Déjà, l'augmentation des coûts liés à l'alimentation - estimée en moyenne à 13,6% selon les répondant.e.s de l'enquête - ont poussé les associations à prendre des mesures qui se répercutent immédiatement sur les personnes accompagnées. 24% affirment ainsi avoir diminué les quantités servies aux personnes accompagnées. Une baisse de la qualité des produits est également indiquée par 19% des structures interrogées avec une diversité moindre des produits, un plus grand recours à la récupération d'invendus ou un arrêt des produits frais.

Mis à mal par la hausse des prix, c'est un contexte globalement incertain et peu sécurisant qui entoure ainsi le secteur associatif. Les adhérents indiquent dans l'enquête que l'inflation menace encore plus leur équilibre déjà précaire et pourrait mettre à mal leur pérennité. Les associations sont pourtant un acteur incontournable qui nécessite une augmentation de leurs financements et une modification structurelle pour consolider leur travail et accompagnement dans la lutte contre la précarité. ●

Chloé Rabs

Journaliste, collaboratrice à Alternatives Économiques

« MÊME SI LES ADHÉRENTS ONT POUR UNE MAJORITÉ D'ENTRE EUX (68%) PRÉSENTÉ À LEURS FINANCEURS DES BUDGETS À L'ÉQUILIBRE POUR L'ANNÉE À VENIR, CET ÉQUILIBRE N'EST QUE DE FAÇADE. »

Agir au niveau européen : la FAS était à Stockholm

Pour agir avec ses partenaires de l'Union Européenne contre le sans-abrisme, la FAS s'implique depuis des années au sein de la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA) dont elle est membre. Les 1 et 2 juin dernier avait lieu à Stockholm le forum annuel de la FEANTSA sur le thème « Unis en temps de crises ». Tiphaine Guérin et Adèle Croisé, chargées de mission de la FAS nationale, étaient présentes pour échanger avec les 300 professionnels aux côtés d'autres acteurs français du secteur tels que Cité Caritas, la Fondation Abbé Pierre, La Cloche ou Habitat & Humanisme.

Pour échanger sur les pratiques professionnelles, les stratégies, les recherches et les politiques mises en œuvre dans les pays de l'Union Européenne, plus de 25 ateliers et séminaires étaient proposés pendant les deux jours du forum FEANTSA. En écho aux crises que nous traversons les participant.e.s ont pu assister à un atelier sur l'accueil des réfugiés ukrainiens, un atelier sur la rénovation des bâtiments dans le cadre de la transition écologique, ou encore un séminaire sur la crise du coût de la vie et ses répercussions sur les personnes en situation d'exclusion et les structures du secteur. Lors d'un atelier autour du droit à l'hébergement des demandeurs d'asile en Europe, la FAS a présenté le système français et a pu échanger avec les autres participant.e-s, notamment le Samu Social de Belgique, autour de la montée de l'extrême droite en Europe et des répercussions sur l'accueil et l'accompagnement des personnes étrangères. Visuel diapo réfugié.es

L'objectif de ce forum annuel était d'échanger entre différents acteurs du secteur pour encourager les échanges de bonnes pratiques et mieux connaître les réalités et possibilités des différents pays. Même s'il reste encore beaucoup de travail pour éradiquer le sans-abrisme, les participants ont pu saluer le travail de plaidoyer de la FEANTSA car cette problématique est enfin inscrite à l'agenda et dans les prérogatives de l'Union Européenne. ●

Tiphaine Guérin et Adèle Croisé



La FAS a présenté le parcours d'une personne demandeuse d'asile en France au regard de son droit et de l'accès à l'hébergement : un parcours semé de formalités administratives et de rendez-vous qui ne permettent pas toujours d'accéder à l'hébergement et à l'accompagnement.

Hommage à Catherine & Dominique

HOMMAGE À CATHERINE NGE ANYASOLI



Membre du Conseil d'administration de la FAS Hauts-de-France, dans le collège personnes accueillies et accompagnées, et pionnière en intégrant la première promotion de travailleur-se-s pair-e-s en Hauts-de-France dans des établissements du champs de l'hébergement et du logement, Catherine nous a quitté brutalement le 26 mars 2023. Encore accompagnée récemment par les professionnel-le-s de l'association APREMIS, elle était effectivement travailleuse paire à l'APAP depuis le début de l'année.

Catherine a coloré nos rencontres par sa joie de vivre (exprimée notamment par son éclat de rire), sa générosité, son écoute, sa gentillesse, son humour, sa patience. Catherine était une battante malgré les fragilités liées à son parcours de vie ou à sa santé. Elle faisait tout pour le bonheur de ses enfants avec beaucoup de résilience et de courage. Malgré les combats qu'elle a mené et les injustices qu'elle a subi tout au long de son parcours, elle restait convaincue de la capacité de chacun.e à changer le monde en agissant de sa place.

Nos pensées vont à sa famille et plus particulièrement à ses jeunes enfants. Nous pensons aussi tout particulièrement aux équipes des associations APREMIS et de l'APAP. ●

HOMMAGE À DOMINIQUE CALONNE



Dominique s'est éteint en février 2023. Il était membre du Conseil d'administration de la FAS Hauts-de-France depuis plus de dix ans, d'abord au sein du collège des personnes accueillies et accompagnées, puis plus récemment dans le collège des administrateurice-s bénévoles. Il était aussi secrétaire adjoint au Bureau ces dernières années.

Attaché à la question du pouvoir d'agir, mais avant tout à l'idée que les personnes concernées par les politiques publiques de lutte contre l'exclusion puissent aussi donner leur avis : il s'est investi très tôt dans le Conseil Régional des Personnes Accueillies et Accompagnées (CRPA). Particulièrement sensible aux questions sur la santé et le travail social, il était membre de la commission régionale et du Groupe d'appui national sur ces deux thématiques et représentant de la FAS au sein du Haut Conseil du travail social. Capitalisant sur son histoire personnelle, il a mis à profit, son savoir expérientiel pour accompagner des associations sur la mise en marche d'instances de participation en tant que travailleur pair pour accompagner des personnes à la rue dans leurs démarches de rétablissements.

Avec le décès de Dominique, la FAS toute entière perd une personnalité « vigie » de la parole des personnes accueillies et accompagnées. ●



CONTRIBUTION AU
LIVRE BLANC DU
HAUT CONSEIL DU
TRAVAIL SOCIAL
MAI 2023

LIVRE BLANC DU TRAVAIL SOCIAL, LA FAS CONTRIBUE À ÉTABLIR LA FEUILLE DE ROUTE

Réseau d'associations et d'organisations de lutte contre l'exclusion, la FAS est construite à partir des professionnels de l'action sociale qui portent, au plus près des personnes, la solidarité et la lutte contre la pauvreté. C'est sur la base de cette expérience et l'expertise de nos membres que nous avons répondu à une sollicitation de Mathieu Klein, président du Haut Conseil du Travail Social (HCTS), pour contribuer aux travaux du Livre Blanc du travail social. Les enjeux des métiers de l'action sociale reposent sur les trois piliers que sont les moyens alloués pour lutter contre l'exclusion, la reconnaissance apportée aux professionnels et l'investissement durable dans la solidarité. L'intervention sociale doit se penser à par-

tir des personnes et des territoires, des professionnels, des bénévoles et des personnes concernées. En réponse au HCTS, la FAS identifie trois enjeux majeurs que sont l'accès aux droits des personnes, le développement et renforcement de la pair-aidance, du travail-pair et la question de la transition écologique. En mars 2022, le HCTS présentait au ministre des Solidarités et de la Santé le Livre vert du Travail social, réaffirmant et réactualisant les enjeux du secteur et dressant un constat alarmant de la crise des métiers de l'action sociale. Ce Livre vert fut le point d'orgue des réflexions collectives entourant les métiers de l'action sociale, faisant suite aux États généraux du travail social, lancés en 2013, au rapport

Reconnaître et valoriser le travail social de madame Brigitte Bourguignon en 2016, ou encore à la Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social d'avril 2022.

La nécessité d'établir une feuille de route a amplifié l'attention portée aux travaux du Livre blanc du Travail social et souligné la justesse de le nourrir depuis le terrain. Une conviction que la FAS a inscrite dans son Projet fédéral 2022 - 2027. ●

Elvire TICCHIONI

« EN MARS 2022, LE HCTS PRÉSENTAIT AU MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ LE LIVRE VERT DU TRAVAIL SOCIAL, RÉAFFIRMANT ET RÉACTUALISANT LES ENJEUX DU SECTEUR ET DRESSANT UN CONSTAT ALARMANT DE LA CRISE DES MÉTIERS DE L'ACTION SOCIALE. »



Congrès national 2024 sur le travail social

Les 24 et 25 septembre 2024, la FAS organisera un grand congrès sur le travail social à Nancy avec la FAS Grand-Est. Un moment important qui va rythmer les prochains mois pour Nathalie Latour, sa directrice générale, et les équipes : « Ce congrès fera l'objet d'un travail collaboratif pour répondre aux enjeux du travail social réaffirmé dans notre projet fédéral comme base de notre action. Notre réseau s'appuiera sur la participation des acteurs de terrain avec une co-construction du programme, toujours dans la volonté qui nous anime de redonner du pouvoir d'agir. Nous souhaitons questionner la réalité du travail social et de ses pratiques aujourd'hui pour mieux se projeter dans l'avenir. » souligne Nathalie Latour. L'évènement abordera les questions autour de la crise du travail social avec les enjeux de reconnaissance salariale, de promotion et d'attractivité des métiers. Il essaiera de centraliser des propositions pour répondre aux besoins de reconnaissance de l'expertise des professionnels et de leur utilité sociale par toute la société. Les prochains mois seront donc très actifs autour du travail social pour la FAS qui souhaite redonner tout son sens à ces « métiers du lien ». Pascal Brice, son Président, rappelait au quotidien L'Humanité à l'occasion de sa participation à la table ronde « métiers du lien, métiers de demain » organisée par le Département de la Gironde avec la FAS Nouvelle-Aquitaine, début juin : « les métiers du lien sont essentiels car ce sont des emplois de l'humain. Ils sont difficiles car il faut travailler avec la fragilité des personnes. On constate par ailleurs qu'il y a une réduction du

nombre de jeunes qui se dirigent vers ces métiers-là. La première explication est celle de la rémunération. Il y a aussi des questions de formation. Elle doit s'ouvrir plus largement à des thématiques de formation écologique ou encore à la globalité de l'accompagnement social. Et puis, il faut redonner tout son sens à ces métiers-là qui ne sont pas très valorisés dans la société. Il y a également toute une série de choses qui pèsent sur la pratique sociale de ces métiers : il y a, par exemple, de plus en plus de personnes qui ont des problèmes de santé mentale parce que la psychiatrie en France est en difficulté et les travailleuses et travailleurs du social sont confrontés à cette réalité-là... » ●

Chloé Rabs

Journaliste, collaboratrice
à Alternatives Économiques

► À NOTER QUE LA FÉDÉRATION A PARTICIPÉ
DERNIÈREMENT AU LIVRE BLANC DU HAUT
CONSEIL AU TRAVAIL SOCIAL VIA UNE
CONTRIBUTION QUI PEUT ÊTRE RETROUVÉE
DANS SON INTÉGRALITÉ SUR LE SITE :
WWW.FEDERATIONSOLIDARITE.ORG

L'inconditionnalité de l'accueil au défi des consommations addictives, retour sur un changement de regard.

La FAS organisera le lundi 16 octobre prochain la journée nationale addiction, en partenariat avec Fédération Addiction. Cette journée revêt un caractère important. Elle sera l'occasion de faire un retour sur l'engagement de la FAS sur les questions de santé et d'addiction ainsi que sur les plus de 10 ans de partenariat avec la Fédération Addiction. Retour sur l'enjeu de cette journée avec Nathalie Latour, directrice générale de la FAS qui a dirigée, par ailleurs 14 ans la Fédération Addiction : « Depuis 2012, la Fédération des acteurs de la solidarité et la Fédération Addiction travaillent, ainsi, conjointement pour accompagner les personnes confrontées à la précarité et aux conduites addictives. L'apport de ces années de travail en partenariat a connu une accélération et le Covid a exacerbé les problématiques liées à la prise en compte des consommations sur les lieux d'hébergement, avec

un changement de regard dans les structures sociales. La création de nouveaux dispositifs pour les personnes en situation de marginalité, ainsi que l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Addictions et établissements et services des secteurs de l'accueil, de l'hébergement, de l'insertion et du logement accompagné » lancé par la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) et le fonds national de lutte contre les addictions en 2021, en sont des exemples emblématiques. »

Cette journée a également pour ambition de réaffirmer le plaidoyer de la FAS et l'engagement du réseau sur cette thématique avec pour objectif le changement de postures et des pratiques. Elle sera ouverte aux adhérents de la FAS en lien avec le réseau de la Fédération Addiction pour accueillir les secteurs social, médico-social, hospitalier, IAE... Le déroulé en

cours de construction sera rythmé par des interventions mixtes de professionnel.le.s, d'intervenante.s sociales, de travailleur.euse.s pair, d'acteur.ice.s du social et médico-social, de personnes accompagnées, avec la présence de partenaires associatifs et institutionnels. « Nous travaillons au quotidien pour faire le trait d'union entre le social et le médico-social qui accueillent les mêmes publics, pour une prise en charge de qualité et une réassurance des professionnel.le.s de ces secteurs. Nous avons fait avancer les pratiques et les politiques publiques, au niveau des recommandations officielles. Nous devons continuer en ce sens. » conclut Nathalie Latour. ●

➤ **INSCRIPTIONS OUVERTES À PARTIR DE DÉBUT JUILLET**

Laure Kuntzinger

Un partenariat riche avec la Fédération Addiction

Parmi les projets phares :

Les différents outils et vidéos développés pendant le Covid ;

Le kit d'intervention TAPREOSI ou « Tabac et précarité, évaluation opérationnelle d'une stratégie d'intervention », projet expérimental mené pour proposer une méthodologie aux professionnel.le.s de l'accueil-hébergement-insertion (AHI) et de l'addictologie afin qu'il puisse accompagner la réduction du tabagisme chez les personnes accueillies, avec le soutien du Fonds de lutte contre les addictions ;

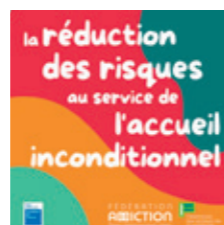
La formation Précarité et Addiction lancée en 2017. Cette formation-action a pour but d'éviter les ruptures de parcours et d'accompagnement pour les personnes en situation de précarité et nécessitant un suivi en addictologie. Pour ce faire, elle permet l'interconnaissance entre les professionnel.le.s des secteurs de la précarité et de l'addictologie ;



MAAA'Elles ou Missions d'Accompagnement et d'Accueil – Addictions pour Elles :

projet visant à améliorer l'accompagnement des femmes en situation de grande précarité et d'addictions et fréquentant les accueils de jour. Mené en partenariat avec la Fédération Addiction et financé par le Fonds de Lutte contre les Addictions, le projet a débuté en avril 2021 ;

Le projet Précarité Addiction, financé par le Fonds de lutte contre les addictions et co-porté avec la Dihal ayant pour objectif d'améliorer l'état de santé psychique et physique des personnes accompagnées et le recours aux soins spécialisés, la fluidité du parcours global d'insertion et réduire les non-recours. Le projet se déploie sur 4 régions : Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Grand Est, Occitanie, et continue de s'étendre ;

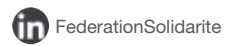
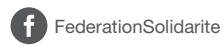


La série de podcasts sur la réduction des risques au service de l'accueil inconditionnel produit avec le soutien de la Fondation de France, à retrouver sur le site de la FAS et en cours de diffusion avec les ASH ; ●

Laure Kuntzinger



www.federationsolidarite.org



Cofinancé par l'Union européenne